

## AGENT DE SECURISATION DE POINTS ECOLE (H/F)

---

### Employeur

Mairie d'ARNOUVILLE

Commune, ARNOUVILLE, Val d'Oise (95)

### Service

Police Municipale

### Cadre d'emplois des :

Adjoints Techniques

### Famille de métiers

Prévention et sécurité publique

### Missions

Placé sous la responsabilité du Chef du service de la Police Municipale, l'agent de sécurisation de points école assure les missions suivantes aux abords des collèges arnouillois :

- Surveiller et sécuriser la traversée des enfants et de leur(s) accompagnant(s) aux abords du collège,
- Signaler tout problème au responsable de la Police Municipale.

### Conditions de travail

Temps non complet et uniquement en période scolaire

Port d'un chasuble fluorescent « sécurité école » et panneau lumineux (fournis par la collectivité pour l'exercice des missions),

Travail en extérieur :

- 4 à 6 interventions par jour (en fonction du collège à sécuriser) de 30 minutes chacune sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi),
- 3 interventions le mercredi matin de 30 minutes chacune.

### Compétences, connaissances sollicitées :

- Aptitude à faire respecter avec pédagogie les règles de civisme et de sécurité routière,
- Capacité à gérer sereinement les situations d'urgence et à prévenir les tensions entre les usagers des espaces publics,
- Qualités relationnelles,
- Assiduité,
- Disponibilité,
- Sens du service public, engagement envers la sécurité et le bien-être de la communauté.

### Conditions de recrutement :

- Recrutement par voie contractuelle pour l'année scolaire l'année scolaire
- Rémunération statutaire + CNAS + protection sociale complémentaire possible + amicale du personnel

Lettre de motivation et CV à adresser à :

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
15/17 rue Robert Schuman  
95 400 ARNOUVILLE

Ou à l'adresse mail : [rh@ml.arnouville95.org](mailto:rh@ml.arnouville95.org)

Poste à pourvoir  
Rapidement

Type d'emploi  
Emploi Permanent